Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 14 Moharem 1445
1 Août 2023

N° 88

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1872**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1874**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1878**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1878**
Avis aux créanciers..... **1882**
Convocations
Sociétés anonymes **1882**
Divers
Avis au public..... **1885**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination d'un Délégataire

Société Tunisienne de Presse d'Impression d'Edition de Diffusion et de Publicité

«Dar Assabab»

RNE : 0000393H

S.A au capital de 1.088.880,000 dinars

Siège social Boulevard Med Bouazizi - El Menzah - Tunis

N° d'affiliation à la CNSS 036730-64

Suivant procès-verbal du conseil d'Administration, en date du 3 juillet 2023 et enregistré à la recette des finances La Charguia le 18 juillet 2023 quittance n°M082702 enregistrement n°23801481 dont une copie a été déposée au registre national des entreprises RNE le 20/07/2023 dossier n°2023137686 il a été décidé la nomination de :

Mr. Mohamed Elhechmi Blouza en tant que Délégataire de la société avec tous les pouvoirs et toutes les attributions du Directeur Général.

2023T00721SANB2

Notice

Augmentation du capital social

Société «IMMOBILIANA DE PROMOTION IMMOBILIERE»

S.A au capital de 7.363.000 Dinars

Siège social : 7, Rue Amilcar 2ème étage Tunis

MF : 1241956 T/P/M/000

En vertu du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01/6/2023 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de Tunis 1er bureau le 13/6/2023 sous le n°23502704, Quittance n°5540 dont un projet a été déposé au RNE Tunis le 20/7/2023 sous le n°AC01104023, il a été décidé d'augmenter le capital social de 2.637.000,000 DT par l'émission de 2.637 actions nouvelles nominatives de 1.000 DT l'une à souscrire en numéraire et à libérer au quart à la souscription, portant ainsi le capital social de 7.363.000,000 DT à 10.000.000,000 DT.

De même, l'assemblée a décidé la suppression du droit préférentiel de souscription aux anciens actionnaires et l'attribution de la totalité de l'augmentation du capital exclusivement aux nouveaux actionnaires; et a fixé le délai d'exercice du droit de souscription à 15 jours à compter de la date de la publication de la présente notice au journal officiel de la République Tunisienne avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription de l'intégralité de l'augmentation et le versement total du montant à libérer.

Les souscriptions se feront au siège social de la société sis à Tunis 7, rue Amilcar.

Les fonds provenant de la souscription seront versés au compte indisponible n°14037037300700094179 ouvert à la banque l'Habitat Agence Route de Gabès Sfax pour accueillir les fonds provenant de la souscription.

2023T00723SANB2

Election du Président Directeur Général et

Reconduction des fonctions des directeurs généraux adjoints

MT Elloumi

SA au capital de 30.000.000 Dinars

Siège social : 40 Rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis

IU : 0001494R

En vertu du PV de la réunion du Conseil d'Administration du 29 Juin 2023, enregistré à la Recette des Finances de Den-Den Tunis, le 17 Juillet 2023, sous le n°23802352 quittance n°M048898, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 20 Juillet 2023, sous le n°2023137744 il a été décidé à l'unanimité :

- L'élection de Monsieur Faouzi Elloumi en qualité de Président Directeur Général de la Société avec les pleins pouvoirs et ce pour la durée de son mandat d'Administrateur de trois ans, soit pour les exercices 2023, 2024 et 2025 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle 2026 qui statuera sur l'exercice 2025.

- La reconduction des fonctions de Monsieur Hichem Elloumi et Madame Salma Elloumi Rekik en qualité de Directeurs Généraux Adjoints avec les mêmes pouvoirs conférés au Président Directeur Général et ce pour la durée de leurs mandats d'Administrateurs de trois ans, soit pour les exercices, 2023, 2024 et 2025 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de 2026 qui statuera sur l'exercice 2025.

2023T00730SANB2

Renouvellement de mandats d'Administrateurs

MT Elloumi

SA au capital de 30.000.000 Dinars

Siège social : 40 Rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis

IU : 0001494R

En vertu du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 Juin 2023, enregistré à la Recette des Finances de Denden à Tunis le 17 Juillet 2023 sous le n°23802354, quittance n°M048916, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 20 Juillet 2023, sous le n°2023137744, il a été décidé à l'unanimité ce qui suit :

- Le renouvellement des mandats des Administrateurs suivants pour une durée de trois ans, soit pour les exercices 2023, 2024 et 2025 et ce jusqu'à la date de la tenue de

l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de 2026 qui statuera sur l'exercice 2025 :

- Monsieur Faouzi Elloumi.

- Monsieur Hichem Elloumi.

- Madame Salma Elloumi Rekik.

2023T00731SANB2

Réalisation de l'augmentation du capital

SOCIETE ZORGATI VEHICULES

S.A. au capital deux million dinars

Siège social : Route de M'Saken - Sousse

Identifiant unique : 0878709 H

Suivant le PV de l'AGE du 30/6/2023 enregistré à la recette des finances de Zaouiet Sousse le 4/7/2023 sous le n°23501799, quittance n°M027080, il a été procédé à l'augmentation du capital social par incorporation des résultats d'un montant de 2 000 000 TND pour le porter de 2 000 000 TND à 4 000 000 TND et ce, par la création de 20 000 actions nouvelles de 100 TND chacune souscrites et entièrement libérées.

Un exemplaire des documents suivants a été déposé au Registre National des Entreprises de Sousse sous le n°2023136810 en date du 18/7/2023 :

- PV du CA,

- PV de l'AGE,

- Liste des souscripteurs et état des versements,

En conséquence, l'article 6 des statuts a été modifié.

2023S00900SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Réalisation de l'augmentation du capital

SOCIETE SAPHIR VEHICULES ET AUTOMOBILES SAVA

S.A.R.L au capital six cent mille dinars

Siège social : Nouvelle Z.I. Cité Ettaamir - Sousse

Identifiant unique : 1413521 Z

Suivant le PV de l'AGE du 20/6/2023 enregistré à la recette des finances de Zaouiet Sousse le 21/6/2023 sous le n°23501739, quittance n°M025532, il a été procédé à l'augmentation du capital social par incorporation des résultats d'un montant de 1 200 000 TND pour le porter de 600 000 TND à 1 800 000 TND et ce, par la création de 12 000 parts nouvelles de 100 TND chacune souscrites et entièrement libérées.

Un exemplaire des documents suivants a été déposé au Registre National des Entreprises de Sousse sous le n°2023137390 en date du 20/7/2023 :

- PV de l'AGE,

En conséquence, l'article 6 des statuts a été modifié.

2023S00901SRLB2

Réalisation de l'augmentation du capital

SOCIETE SUD VEHICULES INDUSTRIELS

S.A.R.L au capital deux cent mille dinars

Siège social : Route de M'Saken Km 1 - 4003 Sousse

Identifiant unique : 0929914 V

Suivant le PV de l'AGE du 22/6/2023 enregistré à la recette des finances de Zaouiet Sousse le 26/6/2023 sous le n°23501778, quittance n°M026140, il a été procédé à l'augmentation du capital social par incorporation des résultats d'un montant de 140 000 TND pour le porter de 200 000 TND à 340 000 TND et ce, par la création de 1 400 parts nouvelles de 100 TND chacune souscrites et entièrement libérées.

Un exemplaire des documents suivants a été déposé au Registre National des Entreprises de Sousse sous le n°2023137045 en date du 18/07/2023 :

- PV de l'AGE,

En conséquence, l'article 6 des statuts a été modifié.

2023S00902SRLB2

Réalisation de l'augmentation du capital

SOCIETE TUNISIE VEHICULES INDUSTRIELS TVI

S.A.R.L au capital deux cent cinquante mille dinars

Siège social : Route de M'Saken Km 1 - 4003 Sousse

Identifiant unique : 1085606 Z

Suivant le PV de l'AGE du 20/6/2023 enregistré à la recette des finances de Zaouiet Sousse le 22/6/2023 sous le n°23501752, quittance n°M025683, il a été procédé à l'augmentation du capital social par incorporation des résultats d'un montant de 250 000 TND pour le porter de 250 000 TND à 500 000 TND et ce, par la création de 25 000 parts nouvelles de 10 TND chacune souscrites et entièrement libérées.

Un exemplaire des documents suivants a été déposé au Registre National des Entreprises de Sousse sous le n°2023136809 en date du 18/7/2023 :

- PV de l'AGE,

En conséquence, l'article 6 des statuts a été modifié.

2023S00903SRLB2

Réalisation de l'augmentation du capital

SOCIETE ZORGATI VEHICULES ET SERVICES ZVS

S.A.R.L au capital trois cent mille dinars

Siège social : Route de M'Saken - Sousse

Identifiant unique : 1330351 Q

Suivant le PV de l'AGE du 17/6/2023 enregistré à la recette des finances de Zaouiet Sousse le 26/6/2023 sous le n°23501780, quittance n°M026146, il a été procédé à l'augmentation du capital social par incorporation des résultats d'un montant de 200 000 TND pour le porter de 300 000 TND à 500 000 TND et ce, par la création de 2 000 parts nouvelles de 100 TND chacune souscrites et entièrement libérées.

Un exemplaire des documents suivants a été déposé au Registre National des Entreprises de Sousse sous le n°2023136996 en date du 18/7/2023 :

PV de l'AGE.

En conséquence, l'article 6 des statuts a été modifié.

2023S00904SRLB2

Dissolution anticipée de la société

Nomination d'un liquidateur

SOCIETE SYRANIS

SARL au capital social : 4 000 D

Siège social : Bureau B1, résidence El Mouna, rue Lac Mâlaren Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1321406M

En vertu du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 02/5/2023, enregistré à la Recette des finances le Lac - Tunis le 22/6/2023, sous le n°23505176 quittance n°67993 dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises - Ariana en date du 18/7/2023 sous le n°2023137106, il a été décidé :

- La dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation;

- La nomination de Mr. Abdelaziz Frikha en qualité de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus;

- La fixation du siège de la liquidation au 82, avenue Habib Bourguiba - Bureau n°5 - 2080 - Ariana.

Les créanciers de la société, doivent produire leurs titres de créance entre les mains du liquidateur au siège de la liquidation sis à l'adresse sus indiquée, et ce, dans un délai de 30 jours à partir de la parution du présent avis.

2023X00976SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 07 et 13 juillet 2023 enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen le 20 juillet 2023 sous le n°23203549 quittance n°M063645 la SOCIETE PROCERAM EXPO, identifiant unique n°1261650N ayant son siège social au, 02 rue Essers résidence Elhana, Borjlouzir 2080 Ariana a vendu et cédé à la SOCIETE COMPTOIR S2M, identifiant unique n°1582959S ayant son siège social au B2, Immeuble Jamel Elandalous, 51 Avenue Aboulkacem Chebbi, Ariana la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné pour le commerce des articles et équipements plomberie, sanitaires, céramique, porcelaine, quincaillerie, meuble, ameublement, portes, matériel et articles électriques, électroniques, informatique, prêt à porter, chaussures, produits et matériel d'isolation, matériel frigorifique, équipements pour cafés et restaurants et pièces de rechange exploité actuellement dans le commerce de matériaux de construction et articles et équipements sanitaires au local sis dans l'immeuble situé à Mnihla au bord de la route liant Tunis à Bizerte Km 10.

Les oppositions doivent se faire sous la forme requise par la loi dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'acquéreuse au domicile élu son siège social sis au 1er Etage bureau B2, Immeuble Jamel Elandalous, 51 Avenue Aboulkacem Chebbi, Ariana.

Cet avis, est paru aux journaux Echourouk et Le Quotidien le 25/7/2023.

2023T00727FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 12/7/2023 enregistré à la recette des finances la Goulette en date du 18/7/2023 sous le n°23205290 quittance n°81879, monsieur Sami Dkhili au nom de monsieur Hichem Dkhilelli et selon procuration a vendu à monsieur Mohamed Fraj Bhiri la totalité du fonds de commerce situé à la rue Osman Bahri n°4 Tunis exploité actuellement comme salon de thé.

Les oppositions se font dans un délai de 20 jours à partir de la publication au J.O.R.T. entre les mains de Maître Akremi Saida, avocate prés la cour de cassation, étude, sise au 67 rue Oum Kalthoum Tunis MF 081346/Y/P/000.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 22/7/2023.

2023T00728FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte authentique en date du 22/6/2023 enregistré à la recette des finances rue Sahel le 4/7/2023 quittance n°M035836, Mr. Sayah Mtimet demeurant 5 rue Atik Khouaja Manar1 Tunis, a fait donation à Mr. Mohamed Ben Sayah Mtimet, le fonds de commerce sis au 31 Rue Monji Slim - Tunis exploité en vente des valises et Maroquinerie.

Cet avis a été publié aux journaux Achourouk et le Quotidien le 26/7/2023.

2023T00729FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'acte sous seing privé, enregistré à la Recette des Finances de Tataouine le 02/5/2023, Quittance n°MO11843, sous le n°23201610, Mr. Ahmed Ben Dhaou Idoudi, titulaire de la carte d'identité nationale n°06510314, demeurant à Tataouine, a vendu à Boubaker Ben Dhaou Idoudi, titulaire de la carte d'identité nationale n°0601098, demeurant à la rue Said Dababi Tataouine la totalité du fonds de commerce "café opéra Tataouine, cité rue Khaled Ibn Elwalid Tataouine".

Les oppositions sont recevables dans les vingt jours, à compter de la date de cet avis, au local objet du dit acte de vente.

Cet avis a été publié dans le journal Alchourouk, paru le 16/6/2023.

2023R01873FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 5-7-2021 enregistré à la recette de Gafsa quittance n°M019330 reçu n°148 Jemaa Khdiri a donné le fonds de commerce exploité Café Paradiso cité Zaroug Gafsa les oppositions se font entre les mains de donateur Zied Nafati dans le délai exigé. Cet avis a été publié au quotidien Echourouk du 13/7/2023.

2023R01874FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte en date du 22/6/2023, enregistré à la recette des finances de rue Jazira le 4/7/2023 sous le n° 23202014 quittance n°M043186, la Sté «tunisie signs», a vendu à Mr Mondher Nahali, le fonds de commerce du local sis au n°12 rue Fattouma Bourguiba Soukra, destiné au travaux d'impression pour un prix de 40 mille dinars.

Toute opposition doit être effectuée entre les mains de Me Mohamed Hazem Mansouri l'avocat à son cabinet sis au n°5 rue des oliviers Menzah 5 Ariana dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis est déjà paru sur le quotidien Echourouk le vendredi 28/7/2023.

2023R01879FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 11-5-2023 enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 31-5-2023 quittance n°M079404 enregistrement n°23203067, la STE GHANDRI DESIGN SARL leur identifiant unique 1541702R, sise au boulevard Abu Dhabi Hammamet à coté de magasin carrefour, vend la totalité du fonds de commerce sis au boulevard de Abu dhabi Hammamet destiné à la vente de produits métaux, et ameublement à la STE ZEN CUISINE SUARL leur identifiant unique 1808971/Q sise à l'avenue de l'environnement route Gafsa 9100 Sidi Bouzid, au prix de 15 milles dinars.

Les oppositions sont recevables dans un délai de vingt jours à compter de la date de publication de cette vente au J.O.R.T entre les mains de l'acheteur et à l'adresse du fonds de commerce vendu.

Cet acte a été publié au journal "Achourouk" du 7 juillet 2023 p 27.

2023R01880FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte enregistré à la recette de La goulette le 5/7/2022, quittance 77812, n°23204961, la dame Faten Khalifa c i n 05473503 a vendu à la Sté «Jenna Pressing» représentée par Lotfi Ben SAAD cin 05522183 le fonds de commerce exploité à l'activité de Pressing au local sis à Immeuble Aloulou Rue Bassatine les Jardins de l'Aouina Tunis.

La vente est publiée le 7 juillet 2023 aux quotidiens Echourouk et Le Quotidien. Les oppositions se font entre les mains de Maître Rafik Baccar, Avocat au cabinet sis au 41 Av. Khair-Eddine pacha Montplaisir - Tunis.

2023R01882FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à Sousse le 7 juillet 2023 sous le n° 23201885 reçu n° M044284 , Madame Jamila bent Mohamed ben Younes Nasri, titulaire de la carte d'identité nationale n° 07559529 délivrée à Tunis le 12/11/2014, et demeurant à Bouhsina cité du 9 avril à Sousse a vendu et cédé à Madame Nadya bent Fredj ben Othman Bouchareb épouse Habib Zimmit, titulaire de la carte d'identité nationale n°02962850 délivrée à Tunis le 2/1/2020, et demeurant à cité Nadhour, Ksibet El Mediouni, gouvernorat de Monastir la totalité du fonds de commerce sis à cité Erriadh n°3 rue Yacoute ElHamaoui 4023 Sousse et enregistré au registre de commerce et des entreprises sous le numéro D1254916 avec tous ses éléments corporels et incorporels affectés à son exploitation.

Toutes les oppositions au paiement du prix de vente doivent se réaliser auprès de l'acquéreur à l'adresse du magasin sus-indiquée dans le délai de 20 jours dés la parution de cette annonce dans le journal officiel.

Cette annonce a été publiée dans le quotidien AL-SHOUROUK le 22/7/2023.

2023S00897FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente d'un fonds de commerce signé à la municipalité d'Enfidha le 18/7/2023, enregistré à la recette des finances d'Enfidha le 18/7/2023 sous n°23201286 quittance n°M039405. Mr Mehdi Ben Habib Ben Salah MHADHEBI, titulaire de la CIN n°09257662 délivrée à Tunis le 26/11/2004 a vendu et cédé à Mr Mehdi Ben Jouini Ben Rabeh JIRI, titulaire de la CIN n°08425060 du 18/12/2019, la totalité de ces parts du fonds de commerce du local destiné vente et réparation GSM avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la Rue de la Mosquée Enfidha - Sousse. Les oppositions se font entre les mains du vendeur Mr Mehdi Ben Habib Ben Salah MHADHEBI, à son adresse sise à la Rue Ain Draham cité Mohamed Ali Enfidha - Sousse, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT. Cet avis a été publié au journal «Echourouk» du 22/7/2023.

2023S00898FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé signé le 23 Août 2021 et enregistré à la recette des finances de Gremda - Sfax le 12 janvier 2023 sous le numéro 23200095.

Il ressort que Mr Kchaw Amin titulaire de la CIN n°08829088 a vendu la totalité du fonds exploité dans le local sis à la route Kaied Mohamed km 1 - Sfax avec toutes ses composantes matérielles et immatérielles afin d'exercer l'activité de la vente fruits secs à Mr Kharrat Yassine.

Les oppositions doivent être remises dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au jort au local du fonds sis à route Kaied Mohamed km 1 Sfax.

Le contrat de vente du fonds de commerce a été publié dans le journal le Temps mardi le 11 juillet 2023.

2023X00964FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé rédigé par Maître Haikael Ben Ayed avocat enregistré à la recette des finances Abou Kasim Al Chabbi Sfax le 13/7/2023, quittance n°M070425 et d'enregistrement n°23203188, Mme Lobna Kamoun titulaire de la c.i.n. n°11020730 demeurant à la Rue Al-Jaraya Centre Bouassida Sakiet Al-Ziet Sfax a vendu à Mr Nizar ben Juma ben Al-Akrami Alafi titulaire de la c.i.n. n°08790139 demeurant à la Route Gabès Km 7, Touta Sfax.

La totalité du fonds de commerce exploité pour le commerce sis à la Rue Almonji Slim Ville antique n°162 Sfax. Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours auprès de Maître Haikael Ben Ayed avocat, 7 Av. Ali Bach Hamba Imm. Mezghani 3000 Sfax.

Un extrait a été publié au Journal le Quotidien du 23/7/2023.

2023X00966FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous seing privé en date du 13/6/2023 enregistré à la recette des finances le 7/7/2023 sous le n°23202206 quittance n°M057541, la STE Promoconfort représentée par son représentant légal, son identifiant unique 1142431Q, a vendu à Abdelhamid Sahnoun titulaire de la C.I.N n°01017413, la totalité du fonds de commerce exploité en : vente d'housses, tissus, mousse et matelas, Sis à la rue Gremda km 2 Immeuble Abdelmoula avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront admises dans un délai de 20 jours à la date de l'insertion de cette vente au journal officiel de la République Tunisienne au bureau de l'avocat Maître Lotfi Maazoun sis à la rue Enassria immeuble TEJ bloc B 5ème étage bureau 4 Sfax El jadida.

Cette vente a fait l'objet de publication au journal quotidien «ESSABEH» sous le n°2300408 en date du 15/7/2023.

2023X00969FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances à Sfax le 13/07/2023 récépissé n°M035521, enregistrement n°23200791 Yaccine Ben Abdelraouf Grati, C.I.N. 0°08882121, I.U n° V1717820 demeurant à la Route Gremda Km 3,5 Sfax, a vendu à Atef Ben Nasr Chouayakh, Tunisien C.I.N n°08416219, demeurant au local situé à la rue Tbolbi immeuble Koubia 3041 Sfax, le fonds de commerce ayant le registre de commerce n°V 1717820 et consistant commerce de détail de denrées alimentaires exploité dans le local sis à la rue Tbolbi immeuble Koubia 3041 Sfax.

Le fonds de commerce vendu comporte la clientèle, l'achalandage, le nom commercial, le droit au bail et certains instruments.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de Atef Ben Nasr Chouayakh à son siège au-dessus dans les 20 jours suivant la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est publiée dans un quotidien «Le Quotidien» le 19/7/2023.

2023X00970FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Etude Maître Ben Khalifa Aicha

Avocate

Par acte de vente sous seing privé rédigé par Maître Aicha Ben Khalifa, avocate à Sfax, en date du 5/7/2023 enregistré à la recette des finances Abou Elkacem Chebbi le 20/7/2023 n°23203274 quittance M072236, Mme Ines Tounsi titulaire de la cin n°08750070, vend à Mr Najeh Derbel, titulaire de la cin n°05259542, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la Rue Habib Maazoun n°10 Sfax, destiné à la vente des chaussures et des sacs.

Toutes les oppositions seront effectuées auprès de la vendeuse, qui ont élu leur domicile auprès de Maître Aicha Ben Khalifa sis à 7 rue Victor Hugo, et ce dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet extrait au JORT.

Cet extrait a été publié au journal «Essabeh» paru le 22/7/2023 (PS2300419).

2023X00972FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 3/7/2023 et enregistré à la recette des finances de Gremda le 4/7/2023 sous le numéro quittance MO5659 et numéro d'enregistrement 23202166, Mr Naceur Rkik (CIN : 08413880) et Mr Atef Kolsi (CIN : 08842668) ont vendu à Mr Sedki Amouri (CIN : 11042860), la totalité du fonds de commerce, sis à la route de Gremda km 6 Sfax.

Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours chez Maître Mohamed Amouri sis au 23 rue Selem Harzallah Sfax.

Un extrait a été publié au Journal Achourouk du 27/7/2023.

2023X00973FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP datant du 18/07/2023 enregistré à la recette des finances Arbi Zarrouk Sfax le 21/7/2023 sous le n°23203309 quittance n°M072589, Madame Radhia Bent Hamadi Bouchaala a vendu le fonds de commerce de Pizzeria sise à l'Av. H. Bourguiba Sfax à Mr Mahran Ben Abderrazek Awisawi.

Les oppositions sont, reçues dans les 20 jours à partir de la parution de cette annonce au JORT chez l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce.

A l'expiration de ce délai toutes oppositions seront annulées. Cet avis a été publié au quotidien Echourouk le 26/7/2023.

2023X00979FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Gremda Sfax; le 17/7/2023 sous le n°23202282 ; quittance n°M059832 Monsieur Nejah Ammar titulaire (CIN 08190370) a vendu à Chokri El Jalouli titulaire (CIN 11130637) la totalité du F.C n°1386991X exploité dans le local sise «Boucherie» situé sur la Route de Gremda Km 7,5 Markez Sahnoun Sfax.

Les oppositions sont recevables à l'adresse de Maître Ayedi Abdelfeteh Avocat de Sté Ayadi Avocats Consultations et Arbitrage est au 2 Avenue Léopold Senghor immeuble Idriss 1er étage Sfax et ce dans un délai de 20 jours au maximum à partir de la date de publication de cette annonce au JORT.

Un extrait de vente a été publie au journal «Al Sabeh» le 27/7/2023.

2023X00980FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous-seing privé légalisé le 4/3/2016 et enregistré à la recette des finances Ettadhamen le 25/5/2017 sous le n°17201809 quittance n°M047119, Mr Wadii ben Mohamed ben Mabrouk El Mnasri a cédé à Madame Om Saad Ben Sadok Gharbi, la totalité du fonds de commerce «vente verre» exploité à l'Avenue 7 Novembre cité Ettadhamen. Les oppositions doivent se faire entre les mains du vendeur Mme Om Saad à son domicile 07 Rue 1212 cité Ettadhamen et ce dans un délai de 20 jours qui suivent cet avis au journal officiel de la République Tunisienne, passé ce délai elles seront nulles.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 27/7/2023.

2023401902FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte du 18/7/2023 enregistré à la Recette des finances de Manzah 6 le 24/7/2023 n°23205516 quittance n°M092518; M. Ramzi Ben El Haj Ibrahim; CIN n°13437530, MIe fiscal : 1274437/D, demeurant à Mellita Houmt Souk Jerba;

A cédé la totalité de son fonds de commerce de café et restaurant, sis au 114 Rue Mouawia Ibn Abi Sofiane Menzah 7 Ariana, à : M. Anwar Ben Saiida; demeurant au 12 Rue Bach Hamba Menzah 4 Tunis, titulaire de la CIN n° 09009747.

Le domicile élu pour recevoir les oppositions éventuelles a été fixé chez Maître Badi Ben Mabrouk, Avocat, dont l'étude est à L'imm. Misk A-19 Montplaisir à Tunis (Tél : 71950428);

Et cela, 20 jours au plus tard à partir de la parution du présent au JORT.

Le présent avis est paru aux Journaux : Echourouk et Le Quotidien du 26/7/2023.

2023401905FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p du 6/6/2023 enregistré à la recette des finances - Nelson Mandela le 21/6/2023 sous le n°23202428 Q n°45100 Mr. Boulbeba Mohedine Ben Bachir Menyawi CIN n°03268185 demeurant à la rue Taher Haded Gabès a vendu à Mr Farouk Ben Bachir Ben Said el Jani CIN n°08715732 demeurant à Kaser el Mourabitine Guomrassen Tataouine le Fonds de commerce exploité à la vente de matériel informatique et bureautique avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité au local situé à la rue de Palestine n°50 Tunis.

Les éventuelles oppositions seront reçues par l'acheteur Mr Farouk el Jani à l'adresse où est exploité le fonds de commerce sus visé et ce dans un délai maximum de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publie au journal Eshourouk du 27/6/2023.

2023401906FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Aux termes d'un acte S.S.P daté du 14/7/2023 et enregistré à la recette des finances d'El Manar, Tunis le 17/7/2023, reçu n°M047283, enregistrement n°23201923, Issam Dhouib, commerçant, immatriculé au registre national des entreprises sous le n°1747839Y, résidant au 755, rue Taha Hsine, l'Ariana nord; l'Ariana, a vendu à Mohammed Ennaceur El Aarfaoui, résidant au 43, rue 61462, ras ettabia, Tunis, la totalité du fonds de commerce consistant en un café de première catégorie et exploité dans le local n°B- 12, complexe «CAPI», El Manar 1 - Tunis, éléments corporels et incorporels de ce fonds compris.

Toutes oppositions devront être faites dans un délai ne dépassant pas vingt jours à compter de la date de la parution du présent avis et ce au domicile élu à savoir le cabinet de Maître Riadh Ajroud, avocat, sis à la rue Badï Ezzamen, cité mahragène, immeuble Ichtar 1, Tunis ou un original de l'acte de vente a été laissé en dépôt.

Ce même avis a été inséré au journal «Essabeh» du 25/7/2023.

2023401911FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé signé le 15 Mai 2023 et enregistré à la recette des finances de Sakiet Ezzit - Sfax le 23 Mai 2023 sous le numéro 23301758.

Il ressort que Mr Ben Amor Samir titulaire de la CIN n°01089970 a loué la totalité du fonds exploité dans le local sis à la route de Tunis oued

grawa Sakiet Ezzit - Sfax avec toutes ses composantes matérielles et immatérielles afin d'exercer l'activité du découpage et polissage des marbres à la Sté Sfax SUD STONE 3S STONE.

Les oppositions doivent être remises dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au jort au local du fonds sis à la route de Tunis oued grawa sakiet ezzit - Sfax.

Le contrat de location du fonds de commerce a été publié dans le journal le temps mardi le 13 juin 2023.

2023X00967FCCC3

Location gérance

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'El Manzeh VI le 7 juillet 2023 sous le n° 23305189 Quittance n°M087937, Mohammed Aziz Ben Mohamed Zouhair Ben Mohamed Bourguiba Commerçant, cin n°07440909 demeurant au 40 rue Abd Aziz Mastouri Ennaser2, a confié en gérance libre à Ghassen Bouzaian demeurant au 4 - 3 résidence dallas Ennaser2 le fonds de commerce EAT'N DRINK, ayant son siège social à l'immeuble JUGHORTA, Ennaser2, inscrite au RNE sous le n° A03212782016 la totalité du fonds de commerce à usage de sandwicherie pizzeria avec toutes les installations et dépendances consistant

La présente gérance libre est conclue pour une période de 3 ans, commençant le 1er juillet 2023 et finissant le 30 juin 2026 renouvelable.

2023401909FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution du bureau du Syndicat des Copropriétaires de la Résidence LINA

Siège : Les Jardins de Carthage

Suivant PV de l'Assemblée générale tenue en date du 18/3/2023, enregistrée à la recette des finances la Goulette - Tunis le 27/4/2023 sous le n°23703072, quittance 52934, il a été constitué un bureau du syndicat des propriétaires de la résidence LINA comme suit :

- Mme Nadra Nasri : Présidente
- Mr Mekki Mezghani : Trésorier
- Mr Mohamed Soula : Membre.

2023401904APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente d'un fonds de commerce aux enchères publiques

Maître Jdaa Béchir

H. de justice

Comp. Adm. Com.

BN°48

Midoun Djerba

MF : 000/P/A/1076183/W

Tél : 75. 734.640

Poursuivant : La Caisse Nationale de sécurité Sociale en la personne de son représentant légal,son président, son directeur général, qui demeure en son siège local sis à Djerba rue du 7 novembre,Houmt Souk, Djerba établissement public à caractère industriel et commercial sur identifiant unique 0031134 k.

Titre exécutoire : jugement civil de 1ère instance de l'affaire n°18/2802 rendu par le tribunal de première instance Médenine du 18/3/2019.

Partie saisie : Al-Basha Société de Promotion touristique en la personne de son représentant légal est une société à responsabilité limitée immatriculée au registre de commerce prés le Tribunal de Première Instance de Médenine sous le n°B129591996. Son siège social est au B.P.323-4116 Midoun Djerba.

Objet de la vente : Fonds de commerce nommé "Al-Basha" avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Date et lieu de la vente : le 17/8/2023 à partir de 9h du matin au siège du fonds de commerce "Al-Basha" zone touristique.

Mise à prix : (273.100.000 dt) auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Observations : toute personne peut visiter le fonds et consulter le cahier des charges auprès de l'huissier de justice.

Toute personne veut participer à la vente doit consigner 10% du prix suivant un chèque certifié ou en espèce auprès de l'huissier de justice.

L'adjudication ne sera prononcée que lors de paiement de prix et des frais un chèque certifié.

La publication de cet avis au journal quotidien Echourouk aura lieu le 7/8/2023.

2023R01885VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D Sfax

Poursuivant : Compagnie internationale Arabe de recouvrement «C.I.A.R», Société Anonyme, siège social 10 rue pierre de Coubertin 1er étage Tunis et à Sfax en sa succursale à la rue Salem Harzallah, R.N.E n°0751191B remplaçant la B.I.A.T en vertu d'une convention de cession de créance n°23 datée du 31/12/2018 enregistré à Tunis le 28/02/2019.

Partie saisie : 1) Chokri Ben Raouf Bouguerriou, adjoint d'assurance, titulaire de la CIN 05334668, sis à la route de Teniour km6 avenue Bourguiba 258 Chihia Sfax.

Le reste des héritiers de feu Raouf Bouguerriou qui sont : 2) Noha bint El Hadi Bouguerriou, femme de foyer, titulaire de la C.I.N 01216981, 3) Fatma Bouguerriou, 4) Anis Bouguerriou, titulaire de la C.I.N 08171766, ouvrier 5) Rahma Bouguerriou. Ayant leur domicile à route de Teniour, km 6 Rue Hédi Chaker Tbolby, Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim ayant son étude à la rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un terrain, clôturé, de forme oblique sis à Sfax à la route de Taniour km6, rue Hédi Chaker, Tboulbi, d'une superficie de 475 m², sur lequel est édifiée une villa adjacente à autrui en sa partie sud, d'une superficie couverte d'environ 156 m². Elle est composée d'une véranda ouvrant sur l'Est menant à un hall, 4 chambres, un autre hall, une cuisine équipée d'armoires basses et dont les murs sont recouverts de céramique, elle a une ouverture qui mène à une salle d'eau et une douche, elle s'ouvre sur un petit espace non couvert.

Sur le coté sud Est du terrain, est bâti un garage d'une superficie de 30 m². Il est accessible du coté ouest et donne sur l'intérieur de la propriété qui est équipée d'électricité et d'eau potable.

Le bien est délimité de l'Est par une rue d'environ 5m de largeur d'où il est accessible, du nord par Ben Mualim, de l'ouest par Abid et Daghdougui et du sud par Dar omar Ben Mualim

La mise à prix : 96.000.000.D après déduction de la mise à prix de 40% frais en sus.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu lundi le 28/8/2023 à 9 h et les heures qui suivent dans la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à rue Aboukacem Chebbi Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2023X00959VEPA1

Adjudication enchères publiques

Cabinet maître Karray Rached

Avocat à la cour de cassation à Sfax

Tél : 74 299 083

L'adjudication aura lieu le mardi 29/8/2023 à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sidi Bouzid à partir de 9 heures du matin

Partie saisissante : la BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE *BIAT* demeurant avenue Habib Bourguiba Tunis.

Avocat saisissant : maître Karray Rached avocat près la cour de cassation à son cabinet sis 16 rue Arbi Zarrouk à Sfax.

Débiteur poursuivi : El Houssine ben Ahmed Sayahi, Agriculteur demeurant à Ksar El Hammam ouest Errgueb gouvernorat de Sidi Bouzid titulaire de la cin n°04346521.

Bien objet de la vente aux enchères : La totalité de la propriété d'une superficie de 46180 m² dénommée« Noura» objet du titre foncier numéro 28412 Sidi Bouzid sis à Ksar el Hammam délégation d'Errgueb gouvernorat de Sidi Bouzid.

La propriété consiste en un terrain complanté de jeunes oliviers, «houil» il a été bâti sur le terrain une construction en dur dont le toit est en ciment, d'une superficie d'environ 30 m² en voie de finition elle abrite un puits profond non exploité actuellement.

Mise à prix fixée pour l'ouverture des enchères : cent soixante-sept mille cinq cent quarante dinars (167.540,000 dinars)

Expert désigné : Mr Kamel Echebbi n° de téléphone 98417113.

Visite des lieux : Pendant tous les jours de travail et aux horaires administratifs pour plus de renseignements on peut consulter le secrétariat du tribunal de première instance de Sidi Bouzid où a été déposé le cahier des charges ou au cabinet de l'avocat poursuivant maître Karray Rached.

Mention spéciale : toute personne désirant participer aux enchères doit consigner le tiers de la mise à prix par la voie d'un avocat avant le début des enchères.

2023X00961VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction du prix de 40%

Cabinet de Maître Amine Ben Hmida

Avocat

Rue Aboul Kacem Chebbi Immeuble Alyssa Centre ; Troisième étage Bureau n°301 Bab bhar Sfax

Tél : 36.111.999/22.668.024

MF : 1204445/Q/A/P/000

Le saisissant poursuivant : Amine DAMMAK ayant son domicile élu au bureau de son avocat Maître Amine Ben Hmida sis à la Rue Aboul Kacem Chebbi Immeuble Alyssa Centre Troisième étage Bureau n°301 Bab bhar Sfax.

Le débiteur saisi : Mohamed Mseddi, domicilié à la Route de Mahdia km11 Rue du Cimetière Yaich Sfax.

Immeuble saisi : La totalité des parts du débiteur héritées de son père et dont le nombre s'élève à 14 parts de la totalité de la division en 40 parts de l'ensemble de l'immeuble sis à la Route de Mahdia km7 Rue de Jedda Sfax qui se compose d'un logement au rez-de-chaussée sur lequel un étage a été édifié appartenant à autrui et construit sur un terrain couvrant une superficie d'environ 183,5 m² limité au Sud par la Rue de Jedda d'où l'entrée à l'immeuble, au Nord par Dammak à l'Ouest par Ali Zouari et à l'Est par Dammak, il se compose de trois chambres, un hall, un salon, une cuisine, deux commodités sanitaires et un débarras de munition.

Mise à prix après réduction du prix de 40% : Dix-sept mille sept cent soixante six dinars (17.766.000d) ajouté à cela les frais que le tribunal fixera le jour de l'enchère.

Date et lieu des enchères : Le Lundi vingt-huit Août deux mille vingt-trois (28/8/2023) à neuf heures du matin et heures suivantes à la salle des ventes immobilières du Tribunal de Première Instance de Sfax ayant son siège Rue Aboul Kacem Chebbi Sfax.

Visite de l'immeuble : Tous les jours au cours de l'horaire de travail à l'exception des jours de repos.

N.B : Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix le prix doit être payé en numéraires ou par chèque bancaire certifié qui comporte le prix d'adjudication en sus des frais de l'affaire qui seront déterminés par le tribunal lors de l'adjudication.

2023X00965VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Mohamed Lahmaier

Avocat près la cour de cassation

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Tel : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Matricule Fiscal : 182910 Q/A/P/000

Poursuivant : La Banque de Tunisie (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 2, rue de Turquie 1000 Tunis, identifiant unique 0000120H.

Partie saisie : Najet Ouni titulaire de la CIN 0761439 demeurant 6 rue Omar Ibn Abdelaziz, Albassatine Boumhall gouvernorat de Ben Arous.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Lahmaier avocat près la cour de cassation 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Désignation du bien à vendre : La totalité des parts indivises soit (55 m²) du T.F n°14038 Ben Arous dénommé «Ahmed» sis 6 rue Omar Ibn Abdelaziz, Albassatine Boumhel gouvernorat de Ben Arous, consistant en deux studios : Le premier d'une superficie de (22 m²) composé d'une seule pièce, une kitchenette, un couloir et une salle d'eau. Le deuxième d'une superficie de (33 m²) composé de deux pièces, une kitchenette, un couloir et une salle d'eau.

Mise à prix : (74.177,460 DT) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : (Mercredi 30 Août 2023) par devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Ben Arous à partir de 08H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat, doit consigner au moins le tiers de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2023401895VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Mohamed Lahmaier

Avocat près la cour de cassation

106 BIS Rue de Palestine 1002 Tunis

Matricule Fiscal : 182910Q

Tél : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Poursuivant : La Banque de Tunisie (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 2, rue de Turquie 1000 Tunis, identifiant unique 0000120H.

Partie Saisie : Nabil Souid (CIN n°00740766), demeurant 50 Cité Hached Jedaïda, gouvernorat Manouba, en sa qualité de caution solidaire et hypothécaire de la société AFRICOM.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Lahmaier avocat près la cour de cassation 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Description du bien à vendre : La totalité des parts indivises soit 750 m2 du T.F. 31229 Manouba dénommé El Mouradi 5 sis à Chaouet Gouvernorat de Manouba consistant en un terrain nu au bord de la Route Nationale n°7 reliant Tunis et Mateur limitrophe à une zone d'habitation.

Mise à prix : (60.251,250 D.T) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : (Jeudi 31 Août 2023) devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Manouba à partir de 8H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat, doit consigner au moins le tiers de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2023401896VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Mohamed Lahmaier

Avocat près la cour de cassation

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Matricule Fiscal : 182910 Q/A/P/000

Tél : 71.801.300

Fax : 71. 783. 701

Poursuivant : La Banque de Tunisie (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 2, rue de Turquie 1000 Tunis.

Partie saisie : Société SUD CON (S.A.R.L), ayant son siège social 10, rue Farhat Ben Atia, Ariana et route de Médenine, Tataouine 3200.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed LAHMAIER avocat près la cour de cassation 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Désignation du bien à vendre : La totalité de l'immeuble appartenant à la partie saisie objet du titre foncier n°11221 Ariana dénommé «ELKSIBI» sis à Borj Louzir, Ariana consistant en un terrain sur lequel est construit un immeuble de trois étages : un appartement (S+3) au rez-de-chaussée d'une superficie de 176 m² et 1 appartement (S+2) d'une superficie de 99 m² au rez-de-chaussée, deux appartements au 1er étage (appartement n°2 d'une superficie de 92m² appartement n°3 d'une superficie de 106 m²) un appartement au deuxième étage d'une superficie de 197m².

Mise à prix : (597.960,000) outre les frais de poursuite et les frais d'expertise judiciaire.

Date et lieu de la vente : Lundi 28 Août 2023 devant la chambre des criées du tribunal de première Instance Ariana à partir de 09H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2023401907VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Mohamed Lahmaier

Avocat près la cour de cassation

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Matricule Fiscal : 182910 Q/A/P/000

Tél : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Poursuivant : La Banque de Tunisie (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 2, rue de Turquie 1000 Tunis.

Partie saisie : Société NAILI FILS ET CIE (S.A.R.L), ayant son siège social 16, rue de Palestine, 2080 Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Lahmaier avocat près la cour de cassation 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Désignation du bien à vendre : La totalité des parts indivises (236000 m²) appartenant à la partie saisie de l'immeuble objet du titre foncier n°35047 Ariana dénommé «BON VENTRE» sis à Jaafar, Ariana consistant en un terrain montagneux sur lequel est exploité une carrière de pierres et des matériaux de construction équipée d'un espace pour l'administration, un entrepôt, une station de lavage et des ateliers de réparation des engins et des matériaux de travaux.

Mise à prix : (4.539.072d 000) outre les frais de poursuite et les frais d'expertise judiciaire.

Date et lieu de la vente : Lundi 28 Août 2023 devant la chambre des criées du tribunal de première Instance d'Ariana à partir de 09H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable ; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2023401908VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de maître Mohamed Said

131 Avenue 20 Mars 1956 BARDO 3ème étage appartement n°34

Tél : 20 220 818

Mail : med.mabrouk.said@yahoo.fr

MF : 0279111/X/P/M/000

1) Les nom, prénom qualité et domicile du saisissant et ceux du saisi.

Les nom, prénom qualité et domicile du saisissant.

Les héritiers de feue Sarra Bent Michael Chelli qui sont sa mère Nawara Bent Souida Ammar, son mari Said Rakeh et ses fils Gaal Manachi, Flila Naoumi, Yona Thane Moutki et Ilane Lavy, tous domiciliés à la Rue Sidi Soufiane n°34 Tunis.

* Les nom, prénom qualité et domicile du saisi.

* Faten Bent Abdessatar Dridi, domiciliée à la Rue Azouz Rebai impasse 6 Nozha 3 Appartement 11 Manar 2 Tunis.

* Wafa Bent Sadok Ben Ali Jelaiel domiciliée à la Résidence Mimosa 2 immeuble 1 n°71 Ennasr 2 Ariana.

2) Les nom, prénom et adresse de l'avocat poursuivant

Maître Mohamed Said, Avocat à la cour de cassation, matricule fiscal 0279111/X/P/000, Avenue 20 mars 1956 n°131 3ème étage appartement n°34 Bardo Gouvernorat de Tunis.

3) La désignation de l'immeuble saisi.

L'immeuble proposé à la vente est immatriculé à la conservation de la propriété foncière de l'Aria na sous le numéro 21616 Ariana, il est situé à la Rue Mannoubi Ben Hassine, numéro 40 Cité Ennasr Gouvernera de l'Ariana, il est composé d'un terrain constructible d'une superficie de cinq Ares et trente-quatre centiares (5 A 34 C), sur lequel est construit une villa de style américain, d'une superficie totale couverte de 504 m² et comprenant un sous-sol, un étage au rez-de-chaussée et un premier étage. L'Immeuble est composé en outre d'une piscine et d'une petite construction à hauteur réduite se trouvant au jardin, ladite construction qui couvre une superficie totale d'environ 10 m² est affectée au dépôt de matériel.

4) La mise à prix.

La mise à prix de l'immeuble objet du titre foncier n°21616 Ariana, proposé à la vente est fixée à la somme d'un million six mille dinars (1.006.000 d 000) auxquels s'ajoutent les frais de poursuites qui seront fixés et arrêtés à l'audience du 4/9/2023.

5) L'indication de la date et de l'heure de l'adjudication et du tribunal devant lequel elle aura lieu.

L'adjudication de l'immeuble proposé à la vente aura lieu le lundi 4/9/2023 à partir de 9h du matin devant la chambre des ventes Immobilières près du tribunal de première instance de l'Ariana, Affaire n°2747.

6) Les conditions dans lesquelles l'Immeuble peut être visité.

* Tout désireux de participer aux enchères doit consigner le tiers du montant de la mise à prix avant l'audience.

* Pour ce qui concerne les étrangers, ils doivent préalablement obtenir une autorisation de monsieur le Gouverneur de la région.

* Pour prendre connaissance du cahier des charges, il y a lieu de prendre contact soit au greffier du tribunal de 1ère instance de l'Ariana (chambre des ventes immobilières) soit au cabinet de l'avocat poursuivant.

2023401913VEPA1

Avis aux créanciers

Avis

Suivant l'ordonnance du tribunal de 1ère instance de Tunis le 10/7/2023 concernant la liquidation de la société B.M.S a été décidé de remplacer le liquidateur Mokhles Ben Youssef par le liquidateur SAHBI Sigani.

2023T00725VEPA2

Faillite de la Société AGRI CONFORT SERVICES

Route Gabès km 14 Gargour - Sfax

I.U : 1092917E

En vertu du jugement rendu par la chambre civile du Tribunal de Première Instance de Sfax 2 sous le n° 9897 en date du 12 juillet 2023, la Société Agri, Confort Services, inscrite au registre national des entreprises sous le n°1092917E, a été déclaré en faillite. Le Tribunal a désigné Madame Naima Ben Ltaief en tant que juge commissaire et Monsieur Nizar Barkia syndic de la faillite.

Conformément aux dispositions des articles 530 et 531 du code de commerce, les créanciers doivent produire leurs créances au syndic de la faillite sis à la Rue Nasria, Imm. Tej, Bloc A, 3ème étage, B. 34, 3027 Sfax El-Jadida, Téléphone, 74405305 et ce dans un délai de quinze jours à partir de la date de publication, du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne (ce délai est augmenté de 60 jours pour les non-résidents ainsi que pour les dettes fiscales et celles de la CNSS).

2023X00974VEPA2

Nomination de liquidateur judiciaire

En vertu de la décision datée du 29/11/2022 émise par le président du tribunal de première instance de Ariana dans l'affaire n°97971, il a été décidé la nomination de Mme Ouertani Awatef en qualité de liquidateur judiciaire de la copropriété - TF n°53854 Tunis

Tous intéressés peuvent contacter le liquidateur susmentionné à la rue 8300 immeuble loxser 2 étage 3 b5 Montplaisir Tunis 29499486.

2023401910VEPA2

Nomination d'un liquidateur

Cabinet de Liquidateur Maître Khalil Eljed

19 Rue de Libye Lafayette Tunis étage n°4

Jugement sommaire n°59980 le 23/05/2023

Titre foncier n°124957 Tunis villa Justine - Bardo Tunis au bord de rue de Paris

En vertu de Jugement sommaire n°59980 le 23/5/2023 il a été déclaré en premier ressort; la nomination de Maître Khalil el Jed comme un liquidateur; son bureau sis : 19 rue de Libye Lafayette Tunis étage n°04 pour mettre fin au cas de partage des biens entre les deux partenaires Monsieur Mohammed Ridha El Ajhouri et Madame Salwa Bitri dans le titre foncier n°124957 Tunis.

Il appartient aux créanciers de présenter dans un délai de 15 jours à partir de cette publication; 30 jours à l'égard des créanciers domiciliés hors du territoire tunisien leurs dettes au liquidateur à son bureau sis au 19 rue de Libye Lafayette Tunis; soit par lettre recommandée avec accusé de réception à son adresse sus indiquée.

Les autres peuvent opposer de leurs droits réels employés sur la propriété commune en remettant les arguments et les soutiens nécessaires au liquidateur selon les modalités de communication précitées.

2023401912VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation aux deux assemblées générales

Société mutuelle de base des services agricoles «ZEMBRA»

Société anonyme

Capital social : 150 000 dinars

Siège social : Av, Habib Bourguiba, Boukrim, Haouaria

Matricule fiscal : N°1629989 D/N/N/000

Le conseil d'administration de la Société mutuelle convoque tous les adhérents à assister aux deux assemblées générales de la société à son siège social en réponse au premier appel le jeudi 24 Août 2023 :

I. A.G.Extraordinaire à 10 H à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ajouter une activité

II. A.G.Ordinaire à 11h à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport moral et financier pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2022.

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2022.

3) Discutions des rapports et les approuver.

4) Donner le quitus aux administrateurs.

5) Prélèvement de déficit d'exploitation.

NB : Les adhérents ont la faculté à partir du huitième jour précédent cette assemblée de prendre connaissance au siège de la société mutuelle des procès-verbaux du conseil d'administration, des états financiers et des rapports du commissaire aux comptes.

2023T00733SANB3

Société Tourgueness

S.A. au capital de 28.500.000 D

Siège social : Hôtel Dar Jerba (Jerba - Midoun)

Identifiant Unique : 0003598H

Matricule fiscal : 03598 H/A/M/000

Code CNSS : 00037087-33

Messieurs les Actionnaires de la Société Tourgueness sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 24 Août 2023 à 9 h au siège de la Société sis à l'Hôtel Dar Jerba à Jerba à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation des rapports du Conseil d'Administration des rapports généraux et des rapports spéciaux du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022.

2. Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022.

3. Examen et approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2022.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2022.

5. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'année 2022.

6. Examen et approbation de la vente de l'immeuble située à la rue 18 janvier de capital Tunis qui risque de s'effondrer.

7. Approbation du jeton de présence pour chaque Administrateur.

Il est porté à la connaissance des messieurs les actionnaires que les documents ainsi que la liste des actionnaires et le projet des résolutions sont tenus à leur disposition au siège de la société à partir de la date de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2023R01869SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire le 23 août 2023

SOCIETE TRANSCARGO TUNISIA

Société anonyme

Capital social : 100.000 dinars

Siège social : Route de Monastir, Sahline, Tunisie

Identifiant unique : 1031333/ Y

Les actionnaires de la société TRANSCARGO TUNISIA S.A sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera tenue le 23 Août 2023 à 10 heures dans les bureaux de la Société dans la Zone Portuaire de Radés, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et des délais de convocation;

2. Approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;

3. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;

4. Approbation des conventions réglementées au sens de l'article 200 du Code des sociétés commerciales ;

5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice 2022 ;

6. Quitus aux administrateurs pour la gestion au titre de l'exercice 2022 ;

7. Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

Tous les documents nécessaires à l'information des actionnaires sont tenus au siège social.

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par une personne de votre choix munie d'un pouvoir.

2023R01872SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Mardi 22 Août 2023

SOTREGAMES

Av. Aboulkacem Chebbi Route de Médenine - Gabès

S.A au capital social : 407.450 Dinars

Matricule Fiscal : 3645 X/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société Régionale de Transport de Gabès sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 22 Août 2023 à 9 H à Hôtel Chems sis à Gabès afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée sur l'exercice 2021

2- Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration sur l'exercice 2021

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021

4- Approbation du rapport établi par le Conseil d'Administration sur l'exercice 2021

5- Approbation des états financiers sur l'exercice 2021

6- Quitus aux Administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2021

7- Affectation des résultats de l'exercice 2021

8- Election d'un administrateur représentant des actionnaires privés.

NB : Tous les documents sont à la disposition des actionnaires au siège de la Direction Générale (Immeuble Gabès Palace - 3ème étage Gabès).

2023R01883SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Mardi 22 Août 2023

SOTREGAMES

Av. Aboulkacem Chebbi

Route de Médenine - Gabès S.A

Capital social : 407.450 Dinars

Matricule Fiscal : 3645 X/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Régionale de Transport de Gabès sont priés d'assister à l'assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Mardi 22 Août 2023 à 10 H à Hôtel Chems sis à Gabès afin, de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Se prononcer sur l'éventualité de la dissolution de la société ou la continuité de l'exploitation conformément aux dispositions de l'article n°388 du code des sociétés commerciales.

2023R01884SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du vendredi 18 août 2023

Société Beaurivage

Société anonyme

Au capital de 2532.000DT

Dont le siège social est à l'Hôtel Méditerranée 8050 Hammamet

Identifiant unique : 0009916C

Messieurs les actionnaires de la Société Beaurivage sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le vendredi 18 août 2023, à l'hôtel Méditerranée Hammamet à 11 h à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration de l'exercice 2022.

- Examen des états financiers clos le 31/12/2022.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2022.

- Approbation éventuelle des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2022.

- Affectation du résultat de l'exercice 2022.

- Quitus aux administrateurs.

- Jetons de présence.

- Questions diverses.

2023R01890SANB3

Convocation

ROYAL DRINKS

Société anonyme

Au capital de 23 550 000 DT

Siège social : Route Oueslatia Ain Soukra 6100 Siliana - Tunisie

Mat. Fisc. 1181267P000

Messieurs les actionnaires de la société ROYAL DRINKS sont invités à se réunir en Assemblée Générale Extraordinaire, le lundi 21 Août 2023 à 10 h, au siège de UGFS-NA sis aux Berges du Lac - Tunis 1053 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités et des délais de la convocation de l'assemblée générale extraordinaire;

2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'augmentation du capital par conversion de créance et suppression de droits préférentiels;

3. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'augmentation du capital social par conversion de créances et suppression de droits préférentiels;

4. Approbation de l'augmentation de capital par conversion de créances et suppression de droits préférentiel et délégation de pouvoir au conseil d'administration pour procéder à l'accomplissement de toutes les formalités requises par la loi;

5. Modification corrélative s'il y a lieu des statuts de la société;

6. Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

2023R01893SANB3

Convocation

VAN LAACK TUNISIE S.A

Société anonyme

Au capital de 50.000,000 Dinars

Siège social : Ennasr 2 - Ariana

RNE : 1025857K

MF : 1025857K/A/M/000

CNSS : 264958-51

Les Actionnaires de la Société «VAN LAACK TUNISIE S.A.» sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le Mercredi 6 septembre 2023 à 10 heures à l'Avenue Hédi Nouira, Immeuble PRIMAVERA II, App MB4, Ennasr 2, Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des Rapports du Conseil et du Commissaire aux Comptes sur la marche de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 30 Avril 2023 ;

2. Lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles 200, 205 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

3. Approbation s'il y a lieu, des dits comptes, rapports et conventions;

4. Quitus aux Administrateurs;

5. Affectation des résultats de l'exercice clos le 30 Avril 2023 ;

6. Fixation des Jetons de Présence;

7. Questions diverses.

2023401898SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 22/8/2023

Société TIME ESP

SOCIETE ANONYME

MF : 793379SAM000

RC : B125482002 Tunis

CNSS : 0034016886

Le conseil d'administration du 20 juillet 2023 a décidé la convocation de l'assemblée générale ordinaire pour la date du 22 août 2023, à 10 heures, à son siège 45 Avenue Mohamed V en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Autorisation de dépassement des délais impartis pour la tenue de l'assemblée générale annuelle.

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration sur la gestion et les opérations sociales de l'exercice 2022,

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2022,

4. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022,

5. Affectation du résultat de l'exercice 2022,

6. Quitus éventuel aux administrateurs,

7. Approbation de la désignation d'un Administrateur Délégué,

8. Offres pour l'acquisition de TIME

9. Désignation d'Administrateurs pour les exercices 2023-2024-2025,

10. Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2023-2024-2025,

11. Pouvoirs pour formalités.

2023401899SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 26 septembre 2023

ORANGE TUNISIE SA

Société anonyme

Au capital social de 31.335.600 DT

Siège social : Immeuble Orange, Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord, 1003 Tunis, Tunisie

Identifiant unique : N°868024 D

MF : 868024 D/A/M/000

Matricule CNSS : 167964-57

Messieurs les actionnaires de la société Orange Tunisie SA sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Mardi 26 septembre 2023 à 14H, au siège de la société sise à l'immeuble Orange, Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord, 1003 Tunis - Tunisie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation du rapport de gestion consolidé relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022 et des états financiers consolidés clos le 31 décembre 2022 ainsi que la lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2022 pour Orange Tunisie Groupe;

2- Pouvoirs en vue des formalités.

2023401903SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Pro Contact Center (PRO2C)

Société anonyme

Au capital social de 1.500.000 dinars

Siège social : Immeuble Nefissa - 31 Rue des Entrepreneurs Zone Industrielle La Charguia - 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique : 824436G

Affiliation CNSS : 00340307-31

Le Conseil d'Administration de la société Pro Contact Center (Pro2C) SA convoques tous ses actionnaires à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire à l'Immeuble 3S, Rue Abou Hamed El Ghazali - Montplaisir 1073 Tunis, le 18 août 2023 à onze (11) heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

a/ Lecture et approbation du rapport annuel détaillé sur la gestion pour les exercices clos le 31 décembre 2021 et 2022, s'il y a lieu;

b/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes des exercice 2021 et 2022 ;

c/ Conventions réglementées des exercices 2021 et 2022;

d/ Approbation des états financiers des exercices 2021 et 2022, s'il y a lieu;

e/ Affectation des résultats des exercices 2021 et 2022 ;

f/ Quitus aux administrateurs et au Président Directeur Général :

g/ Questions diverses.

2023401919SANB3

DIVERS

Avis au public

Perte du titre de propriété

Mr Oussama Dhhibi CIN n°08142992, a perdu le titre de propriété n°69269/07, pour le titre foncier n° 57370 Bizerte.

Suivant certificat de perte délivré par la sécurité nationale de Menzel Abderrahmen le 21/7/2023 sous le n°158.

Cette annonce est parue aux journaux Echourouk et le Quotidien du 25/7/2023.

2023T00726DIVD2

Avis

Mohamed Sahbi ben Mohamed ben Mohamed Kallel déclare la perte du titre de propriété de son grand-père d'une parcelle de terre de 97 pieds d'oliviers, d'une parcelle de terre de 12 pieds d'oliviers et d'une parcelle de terre de 26 pieds d'oliviers située à la route de Teniour km 30 et il veut extraire un autre titre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 30 jours chez le notaire Kais Karray à Sfax.

2023X00960DIVD2

Avis

Othman Bilel annonce qu'il possède un appartenant de surface 110.5 m² route Saltnia Km4 Sfax effectuer par l'acte de donation qui était fait le 12/11/2019 il a perdu le titre de propriété et il désire se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufel Trigui et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2023X00968DIVD2

Avis

Gorbel Mohamed annonce qu'il possède 1/2 d'un terrain d'une superficie de 173.18 m² sise à la

Route de Gabès km 7 Sfax son titre de propriété a disparu il veut avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au Notaire Med Maamoun Karray dans un délai de 30 jours passer ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

MF : 501933B

98239354

2023X00971DIVD2

Avis

Lassad Kamoun déclare qu'il a perdu son titre de propriété d'un étage à 85 m² situé à Sfax route Saltania K 4 provenant par acte de donation du 25/02/1997 enregistré le 10/4/1997 n°1759 par les deux notaires Lotfi Meziou et Mahmoud Meziou.

Il veut faire un autre qui remplace le premier, qui a une proposition donnera à Mziou Lotfi 65 Souk El Attarine 3001 Sfax dans un délai de 30 jours. Tél : 24234308.

2023X00977DIVD2

Avis

Mr Mohamed Ben Mohamed Ben Mohamed Dammak informe le public que leurs titres de propriété d'un terrain de sup 995m² situé à la route de Tunis km6 Sfax; une partie de ce qui lui est arrivé par héritage de son père susmentionné décédé le 13 juin 2002 ainsi que sous le prétexte de sa mort n°79 délivré par le tribunal contonal de Sakiet Ezzit le 27 juin 2002 à l'héritage susmentionné par le partage en date du 16 septembre 2001 enregistré le 18 septembre 2002 n°M076613 dressé par les notaires Saleh Feki et Zouhair Kalel, et certains l'autre est par une donation de sa grand-mère Hamida Zribi en date du 14 septembre 2002 enregistrée le 11 janvier 2008 n°98 dressée par les notaires précités, et complétée par une donation de sa mère Wassila Dammak en date du 27 janvier 2008 enregistrée le 30 janvier 2008 n°M004366 dressée par les notaires précités sont perdus et qu'il désire avoir une deuxième copie originale. Les oppositions se présentent devant Mr Abid Zouhir Notaire à Sfax; aux cours de 30 jours de cette publication.

2023X00978DIVD2